



# PIÉGEUR AGRÉÉ

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE

(deux soirées, à partir de 20h30)

- Législation.
- Connaissance des différents types de pièges.
- Présentation du carnet de piégeage et son utilisation.
- Connaissance et biologie des espèces, examen des connaissances.

### FORMATION PRATIQUE

(un samedi de 9h à 13h)

- Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).



**Il faut être présent  
aux trois dates pour  
obtenir l'agrément.**



#### PUBLIC

Tout public. Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation, avec l'autorisation du représentant légal (document à compléter disponible sur demande auprès de la FDC). L'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.



#### LIEU

Au siège de la FDC 81 à Albi.



#### NOMBRE DE PLACES

60 personnes par session



#### COÛT

Gratuit



#### INTERVENANTS

FDC81 et Association des piégeurs agréés du Tarn



#### DATE

**Réparties sur deux soirées  
en salle et une journée sur le  
terrain**

- Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 (Législation)
- Jeudi 4 décembre 2025 (Biologie, Examen des connaissances)
- Samedi 6 décembre 2025 (Pratique)

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION PIÉGEUR AGRÉÉ



## LE CANDIDAT

**Société de chasse :** .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

.....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à .....

Tél : ..... Port : .....

Mail : .....

*Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire pour suivre la formation. Demandez le document auprès de la FDC81.*

**Je désire m'inscrire à la formation "Piégeur Agréé"**

Fait à .....

Le .....

**Signature du candidat :**

**Signature du président de la société :**

**Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :**

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn  
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI